

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Lisa Mazzone, François Lefort, Frédérique Perler, Boris Calame, Sophie Forster Carbonnier, Jean-Michel Bugnion, Mathias Buschbeck, Emilie Flamand-Lew, Sarah Klopmann, Yves de Matteis*

*Date de dépôt : 19 mars 2015*

## **Proposition de motion**

### **Pour douze dimanches sans voiture par année autour de la rade de Genève !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le succès rencontré auprès de la population par les « dimanches sans voiture », mis en place à Genève pendant la crise pétrolière de 1973 ;
- le regain d'intérêt pour les « dimanches sans voiture », que plusieurs villes françaises, comme Paris ou Bordeaux, mettent en place et utilisent comme argument touristique ;
- la consultation publique menée par le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture de l'Etat de Genève (DETA) entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre qui montre que les mobilités douces sont les modes de transport que la majorité des participants souhaitent prioriser dans l'hyper-centre ;
- la nécessité d'améliorer la qualité de l'air, en particulier sur les routes avec des charges de trafic importantes, pour respecter les valeurs limites de polluants fixées par la Confédération ;
- le document directeur Mobilités 2030, qui précise que « le développement de la marche à pied et du vélo constitue un enjeu de première importance dans les centres et en périphérie » ;

- l'effet de promotion des mobilités douces et de l'activité physique des « dimanches sans voiture » ;
- l'utilisation régulière du pourtour de la rade de Genève par l'ensemble des citoyennes et des citoyens pour des activités de loisirs, sportives, culturelles et sociales ;
- le succès rencontré auprès tant de la population que des touristes par les événements organisés autour de la rade, notamment le « Slow up » qui réserve une partie du pourtour de la rade aux mobilités douces, le premier dimanche du mois d'août ;
- le programme d'actions 2014-2018 du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture de l'Etat de Genève (DETA) qui prévoit, dans son chapitre 2 « innover », la mise en place de dimanches sans voiture sur les quais et dans les communes du canton,

invite le Conseil d'Etat

à mettre en place, en collaboration avec la Ville de Genève, des « dimanches sans voiture » sur le pourtour de la rade en fermant à la circulation motorisée les quais Wilson, quai du Mont-Blanc, quai des Bergues, pont du Mont-Blanc, quai du Général-Guisan et quai Gustave-Ador chaque premier dimanche du mois, de 8h à 18h, en prévoyant des dérogations pour les transports collectifs, les taxis et les véhicules d'urgence.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

N'est-ce pas la nostalgie qui vous empoigne au souvenir des « dimanches sans voiture » ? Ces journées paisibles, que les plus jeunes députés du parlement n'ont pas eu la chance de connaître, étaient particulièrement appréciées par la population. Le dimanche, on levait le pied, non seulement en profitant de son congé, mais encore en lâchant l'embrayage et en foulant le pavé. En bref, on s'offrait un bol d'air !

Pour renouer avec le plaisir de flâner, avec la sensation légère d'échapper au temps, on peut aujourd'hui se rendre à Paris, où les berges de la Seine sont partiellement piétonnisées, depuis peu, tous les dimanches. On y croise de nombreux coureurs, des familles en balade, des lève-tard une baguette sous le bras ou des jeunes en patins à roulettes. On peut aussi, à l'instar des membres de la Commission des transports, choisir Bordeaux qui annonce, sur son site internet : « Dimanche à Bordeaux sans voiture ; ailleurs, c'est souvent une fois par an. A Bordeaux, c'est une fois par mois ! »

**A Genève d'intégrer désormais le guide touristique des « dimanches sans voiture » ! Par cette motion, nous vous proposons de consacrer le pourtour de la rade de Genève, le temps de douze dimanches par an, aux activités de loisirs, en y excluant le trafic motorisé. Ce ne seraient guère que 3% des 365 jours de l'année durant lesquels on profiterait pleinement de notre rade !**

Cette proposition vise à apporter le soutien du parlement à l'un des projets du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) présenté dans son programme d'actions 2014-2018, afin qu'il puisse le réaliser le plus rapidement possible. Il s'agit également d'appuyer ses démarches auprès de la Ville de Genève, sans le concours de laquelle une telle opération ne pourra être mise en place.

Elle s'inscrit en outre dans la droite ligne de la consultation publique menée par le DETA en septembre 2014, qui a montré que la majorité des participants souhaitent prioriser les mobilités douces dans l'hyper-centre. Mettre en place douze dimanches sans voiture sur le pourtour de la rade, c'est accorder durant une journée un boulevard aux mobilités douces. Il n'y a pas meilleur outil pour en promouvoir l'utilisation, comme le Conseil d'Etat a décidé de le faire au travers de son document directeur Mobilités 2030.

Alors qu'il existe malheureusement des jours à risque, durant lesquels l'Etat recommande à la population de ne pas faire de sport à l'extérieur en raison du taux trop élevé de polluants dans l'air, les « dimanches sans voiture » constituent un véritable pendant promotionnel à l'activité physique en plein air et contribuent ponctuellement à améliorer la qualité de l'air au centre-ville.

Nul doute que la population saisira cette occasion pour étendre son utilisation dominicale des quais à la chaussée ! Et de profiter de l'occasion pour échanger, développer le lien social et améliorer le vivre-ensemble.

Ces journées mensuelles sans voiture représentent également un argument touristique, en particulier pour le tourisme à l'intérieur de la Suisse. Le succès du « Slow up », qui se déroule le premier dimanche du mois d'août dans le cadre des Fêtes de Genève, en est la preuve. Cela renforce ainsi l'attractivité de notre canton, en créant un événement de loisirs majeur, tout en développant l'animation des quais.

Les besoins de mobilité sont en outre nettement moindres le dimanche, qui est un jour de congé pour la majorité de la population et où la plupart des magasins sont fermés, ce qui rend la fermeture des routes sur le pourtour de la rade peu contraignante. Les transports publics seraient toutefois maintenus sur le périmètre afin de permettre de se déplacer dans le secteur. Il va de soi que les véhicules d'urgence auraient également accès sans restriction à cette zone.

Enfin, ces dimanches sans voiture seraient l'occasion de valoriser le paysage unique du bout du lac, en permettant à la population et aux visiteurs de vivre la rade comme une expérience incomparable.

Elle n'est pas belle, notre rade ?